

La République du Centre du 12 mars 2010

Le panneau « Village Fleuri du Loiret » décerné à Bonnée

Mardi Mercredi, le SHOL et le comité départemental du fleurissement avaient invité, à Gien, les communes et particuliers du Loiret ayant participé à l'effort des « villages fleuris ».

Le slogan « Dans le Loiret, nous fleurissons nos maisons, nos villes et nos villages » était d'actualité mercredi après-midi à la salle Cury où le président de la SHOL et du comité départemental du fleurissement, Michel Javoy, a remis diplômes, plaques et bords d'achats en présence de Jean-Pierre Sauer, sénateur du Loiret, de Jean Foulat, vice-président du conseil général, et de nombreux élus et personnalités du Giennois.

En préambule le président Javoy a déclaré que « le fleurissement a des retombées économiques, sans parler du bien-être des habitants. Jardiner, c'est cultiver l'intelligence du geste. C'est une demande en investissement de tous les instants. »

En 2009, le taux d'inscription au règlement préfectoral, 77,5 % contre 33 % en moyenne nationale. En revanche, le nombre de communes a augmenté à 256 communes. Sur les 346 communes du Loiret, 268 ont participé en 2009 (277 en 2007, 296 en 2006).



MERcredi, A LA SALLE CURY, Le maire de Bonnée, (de gauche) reçoit le panneau « Village Fleuri du Loiret » des mains des officiels.

Deux journées de formation sur le thème « Conception des massifs » auront lieu le 22 mars à Orléans et le 26 mars à Ferreries-en-Gâtinais.

C'est à Roger Partzet, maire de Bonnée (672 habitants), et à Jérôme Petricola, employé communal, qui a été remis le panneau du Village Fleuri du Loiret. Une date marquante : 1959-2009, cinquantième anniversaire des maisons fleuries, dont Robert Baron, alors ministre, en fut l'artisan.

Jean Pierre Sauer a remercié tous les citoyens en déclarant que « le Loiret est une merveille de la nature. »

J.-Y. C.



A l'image de battay en-Puisaye en de Champoulet, les petites communes comme celles du Carron de Briare ont également été récompensées pour leurs efforts.

LENTRE - VENDREDI 12 MARS 2010